



# l'actualité landaise des Landes-Genusson

## MODIFICATION DES HORAIRES DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Comme évoqué tous les jours, les marchés de l'énergie connaissent de fortes tensions engendrant de manière durable et sans précédent une hausse des prix et tout particulièrement de l'électricité.

En lien avec le SYDEV, notre commune des Landes Genusson poursuit la rénovation de son parc d'éclairage public, par la diminution des puissances installées, grâce notamment à l'utilisation de LED. Ces démarches nécessitent des investissements lourds et s'inscrivent sur une certaine durée

Face à cela, la solution la moins coûteuse et la plus rapide pour réduire notre facture d'électricité consiste à diminuer le temps d'allumage. Malheureusement la baisse de volume Kwh ne viendra pas compenser le surcoût de notre dépense électrique.

En tant que collectivité, nous nous devons de montrer l'exemple en la matière tant en ce qui concerne l'éclairage public que l'utilisation de nos bâtiments communaux, en concertation avec le monde associatif.

Concrètement depuis le mois de juin, nous avons déjà fait l'effort de baisser d'une heure tout notre parc de luminaires temporaires (551 points) soit une coupure en semaine de 21h30 à 6h30. Pour le vendredi soir et le samedi soir, coupure à 22h30 et rallumage à 7h30 le samedi matin et dimanche matin.

Nous nous devons d'aller plus loin, pour se faire lors du passage du SYDEV pour la maintenance en octobre, nous allons appliquer les mêmes conditions pour nos points permanents (37 points) répartis sur le bourg, plus l'église et son environnement.

Nous sollicitons votre compréhension car cette décision participe à un effort commun visant à une réduction de la consommation énergétique.





#### **MODIFICATIF** coordonnées

#### REPORTER OUEST France

Lors de la dernière Actualité Landaise une erreur s'est glissée dans l'adresse mail de M. Didier CHAILLOU.

Voici ses coordonnées:

Mail: chaillou\_didier@orange.fr

Tel: 06.80.72.69.02





17 août : LE MAGUER Robin

– « L'Ouvrardière », 5 rue des Granges



Décès (25, 26, 27)

08 septembre : PAJAUD Jeannine

- EHPAD « Les Bruyères » (91 ans)

12 septembre : DESFONTAINES Thérèse

- 11 rue du Poitou (86 ans)

14 septembre : BROUSSEAU Louis

- EHPAD « Les Bruyères » (90 ans)



03 septembre : BOSSARD Damien et MAILLAUD Delphine – 16 rue des Sarcelles

#### INFOS TRAVAUX

#### Médiathèque

Les travaux de la salle Notre Dame sont en cours, le désamiantage de la toiture est terminé. La nouvelle toiture est posée, les gouttières sont en cours d'installation.

La façade de la salle est dans la phase de démolition pour une partie, la médiathèque doit se raccrocher au mur de celle -ci.

Le terrassement est terminé, la grue est positionnée pour la future élévation du bâtiment.

Actuellement, l'accès PMR du côté gauche de l'église est inaccessible en raison des échafaudages et des barrières beras

Nous sommes en réflexion pour solutionner ce problème d'accessibilité à l'église.





#### Jeu de boules (Rue d'auvergne)

La circulation rue d'Auvergne a été perturbée quelques jours, la dépose de la toiture est terminée.

Courant octobre le jeu de boules, les abords et les murets seront démolis, il ne restera plus que la chapelle de la Salette.

#### LES ARTS BY FRED ET ZEKA



Nous proposons nos services pour du travail de broderie, nous sommes en mesure de faire ce travail sur tous types de supports (coton, jeans, cuir et bien d'autres). Nous sommes force de propositions pour les particuliers mais aussi pour les entreprises.

Pour avoir un aperçu de notre travail vous pouvez consulter notre page Facebook.

Possibilité de nous contacter par téléphone au 06 06 94 84 02.

FRED ET ZEKA



Ouverture de la Mairie lundi au vendredi de 10h à 12h Permanences téléphoniques 02 51 91 62 77 lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h45

bib <u>liothèq</u> ue	agence postale	plu <u>viomé</u> trie
mercredî 15h30 à 17h30 samedî 10h à 12h	lundî au samedi de 10h à 12h	Août 19 mm cumul année 2022 317,5mm

Oct 2022 - n°233 page | 2

#### PREVENTION ROUTIERE POURLES + de 60 ANS

A l'attention des Landais de plus de 60 ans

Pour vous permettre de continuer à être à l'aise au volant, pour votre sécurité et celle des autres, il vous est proposé de participer à un stage de remise à niveau du code de la route sur la commune des Landes-Genusson.

Au programme : 3 ateliers théoriques : révision du code de la route et rappel des règles de circulation.

Le stage se déroulera les 29 novembre, 1<sup>er</sup> et 2 décembre 2022 de 9h30 à 11h30, salle Indigo.

Une participation de 10€ sera demandée à chaque personne pour l'ensemble du stage. Si vous êtes intéressé, merci de vous inscrire auprès du service Prévention seniors au 02 51 63 69 14 ou par mail : prevention.seniors@paysdemortagne.fr

TEMOIGNAGES « Très intéressant. Pour moi cela a été une remise à niveau indispensable pour « une conduite routinière ». « Alors que je roule tous les jours et que je pensais bien conduire, cela a été une vraie prise de conscience pour la sécurité de tous! »

Le service prévention seniors vous remercie.



Stage de remise à niveau du code de la route

#### Au programme

 3 ateliers théoriques : révision du code de la route (giratoires, panneaux, vitesse) et rappel des règles de circulation.

Ateliers animés par les auto-écoles du secteur : APDP, Christine, Jarousseau et Masson.

#### LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE SE POURSUIT SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE VENDÉEN

Pour nota, il est préconisé par les intervenants que vous rendiez votre regard caché ou enterré accessible afin d'insérer l'aiguille et permettre le passage du câble. Dans le but de faciliter votre installation car sans détection du regard, celle-ci sera interrompue pour notif " échec de raccordement".

# Rejoignez I'ADMR Votre futur emploi près de chez vous : Auxiliaire de Vie Sociale CDI ou CDD à temps pelin CDI ou CDD à temps partiel ASSOCIATION ADMR de La Gaubretière 12 rue Jacques Forestier 85130 La Gaubretière ENVOYEZ CV & LETTRE DE MOTIVATION À: paysdemortagne@admr85.org www.admr85.org

#### **EXPOSITION** DE RAPHAEL LIMOUZIN

Pour faire plaisir aux aînés de l'Ehpad, je présente mes peintures, peut-être trouveront-ils des photos anciennes dans leur mémoire, une pensée, un rêve en visualisant mes tableaux.

C'est à la retraite que je me suis mis tout d'abord à croquer des dessins au crayon de bois, puis on m'a conseillé de les peindre et j'ai découvert l'art de la peinture.

Je retrouve des moments plus posés, calmes, réfléchis, ça change de mes 50 licences de football.

Mes tableaux sont atypiques, originaux, variés, fantaisistes plus ou moins colorés, lumineux.

La retraite est un moment où on peut s'adonner à ses passions et vivre ses rêves car « la vie est un bien perdu pour celui qui ne l'a pas vécu comme il l'aurait voulu (Mihai Eminescu) » .

Raphaël LIMOUZIN



Raphaël LIMOUZIN

artiste peintre amateur L'EHPAD "Les Bruyères" 85 Les Landes Genusson

Oct 2022 - n°233 page 3

#### L'ECOLE SAINT RAPHAËL A FAIT SA RENTREE

A la rentrée 2022, l'école Saint Raphaël stabilise ses effectifs avec 249 élèves inscrits, répartis sur 10 classes. Après 2 années en délégation, Séverine Fortin a officiellement pris ses fonctions de cheffe d'établissement. A ce jour, l'équipe pédagogique, très soudée, élabore des projets, en collaboration étroite avec les deux associations de parents APEL et OGEC.

Comment éveiller une conscience écologique, développer le bienêtre, la curiosité, la créativité, l'envie d'apprendre chez nos enfants ? Et si nous ouvrions la porte ! Il suffit de peu. Une promenade, quelques heures passées à l'extérieur dans un coin de nature pour comprendre que renouer ce lien est la solution pour développer les capacités nécessaires au monde de demain. La nature peut devenir alors notre partenaire pédagogique principal permettant l'interdisciplinarité et s'adressant à l'enfant dans sa globalité : son besoin de mouvement et l'utilisation de ses sens, ses émotions, sa joie de découvrir la beauté du vivant, son intelligence pour se poser des questions, réfléchir et comprendre.

« NATURE Y ES-TU? » sera donc le thème de l'année scolaire 22/23.





Nous l'attendions depuis de longs mois! L'avancée du projet « *Restructuration et Extension* » de l'école Saint Raphaël prend maintenant tout son sens: de la construction de la 10<sup>ème</sup> classe, en passant par l'agrandissement des toilettes primaires, du relookage des classes, de la façade sans oublier la réflexion autour de l'aménagement de la cour...

D'abord et avant tout, nous devons être capable de répondre aux défis de notre temps, d'apporter des propositions concrètes, innovantes et réalistes. L'opportunité, pour l'équipe éducative, de se mettre en marche afin d'écrire le nouveau Projet d'Etablissement. Il est essentiel de croire en notre action qui est d'accompagner nos enfants à développer leur potentiel et de faire d'un lieu ordinaire, un lieu où l'extraordinaire devient possible!

Séverine FORTIN direction@leslandesgenusson-straphael.fr https://leslandesgenusson-straphael.fr



DATE	MANIFESTATION	LIEU	ORGANISATEURS
1er au 8 octobre	LA JOSEPHINE	COMMUNE	MAIRIE
15 octobre	TOURNOI PALET PETANQUE	COMPLEXE SPOR- TIF	ESPOIR LANDAIS TENNIS DE TABLE
26 octobre	GOUTER DES AINES	LA GODELINIERE	CCAS
28 octobre	VENDEE TERRE DE SPORTS	COMPLEXE SPOR- TIF	MAIRIE
29 octobre	FETE DU SPORT	COMPLEXE SPOR- TIF	ECOLE DE SPORT
31 octobre	SOIREE HALLOWEEN	LA GODELINIERE	ART'ZIMUT
18 novembre	SOIREE A THEME	COMPLEXE SPOR- TIF	FCTL

Oct 2022 - n°233 page 4





#### Tournée VENDEE TERRE DE SPORTS

#### le vendredi 28 Octobre

Le Vendredi 28 Octobre, la tournée Vendée Terre de Sports fera halte dans notre commune labellisée « Terres de Jeux 2024 ». Organisé par le CDOS (Comité Départemental Olympique et Sportif), en partenariat avec la municipalité, un village sportif permettra à tout public de découvrir et de s'initier à une multitude de sports, dont de nombreux sports innovants.

Des sports collectifs, de raquettes seront proposés, mais aussi du tir à l'arc, de la pétanque foot, du Spikeball (échange de balle jetée sur un filet rond), du Speedball (sport de raquette se pratiquant autour d'un mas), du Tchoukball (savant mélange de handball, volleyball et pelote basque), des jeux en bois, et différentes autres animations.

De 14 H à 15 H, un créneau sera spécialement dédié au centre de loisirs Colimaçon. A partir de 15 H, le site sera ouvert à tous. Toutes générations confondues seront les bienvenues.

Dans le cadre du label « Terres de Jeux 2024 », d'autres animations sont prévues pour 2023.

#### FETE DU SPORT le 29 octobre 2022

Une rentrée réussie pour l'école de Sport ce Samedi 10 Septembre, les enfants ont retrouvé leurs petits camarades et Nathan GODET, notre animateur sportif qui poursuit l'aventure en cette nouvelle saison.

On comptabilise à ce jour 44 adhérents âgés entre 3 et 6 ans.

L'association organise sa « Fête du sport » le samedi 29 octobre au complexe sportif de 14h30 à 17h30.

Au programme : de nombreuses activités ludiques et sportives ainsi que de nombreux lots à gagner pour les enfants de 3 à 11 ans. Venez nombreux !

Entrée: 5 € incluant un goûter et une boisson et la gratuité pour les parents accompagnateurs.

Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter par mail : ecoledesportlandaise@gmail.com.





#### Les Arts s'en Mêlent fête ses 15 ans !

C'est reparti pour une nouvelle édition pour le festival Les arts s'en mêlent et cette année marque une date importante.

Bientôt 15 ans que l'association organise des soirées ou des week-ends sur différents sites des Landes-Genusson.

15 ans de découvertes musicales et humoristiques, arts de la rue, expositions, soirées à thème, tout cela pour petits et grands.

Pour retracer toutes ces belles années, nous aimerions rassembler un maximum de souvenirs.

Alors si vous avez des photos, vidéos ou des témoignages sur ces 15 dernières années avec le festival, n'hésitez pas à nous les faire parvenir.

Vous pouvez les envoyer par mail à l'adresse suivante : assoartzimut@gmail.com

Ou par courrier au :

4 rue de la fontaine

85130 les Landes- Genusson

A très vite pour plus d'informations sur cette 15<sup>ème</sup> édition! L'équipe Art'Zimut ASM FESTIVAL

Oct 2022 - n°233 page | 5



#### L' UNC, et le devoir de mémoire ...

#### La libération de Guy Hurtaud

C'est par un télégramme daté du 30 décembre 1961 que les parents de Guy Hurtaud, ont appris que leur fils, prisonnier du FLN (Front de Libération Nationale) et détenu en Tunisie, allait être libéré. A l'époque, il habitait chez ses parents au village de Chambrette, sur les bords de La Crume, route de Tiffauges.

L'origine de ce message provenait du siège de la Croix-Rouge Internationale à Genève, que des mains fébriles décachetèrent, pour lire enfin « Sommes heureux de vous informer, votre fils, Guy Hurtaud sera libéré Tunis 31 décembre 1961, et remis en main délégué CICR ».

Guy était du contingent 60-1A, avec incorporation au 1<sup>er</sup> mars 1960. Après ses classes à Vannes, il est affecté au 1/29<sup>ème</sup> Dragons à Roum-el-Souk, PC Le Tarf, à la frontière Tunisienne, avec pour mission la surveillance du réseau électrifié.

Dans le bourg des Landes, ce fut l'effervescence amplifiée par une cohorte de journalistes chargés de la couverture de l'événement! Au Café Chiron, le père heureux a voulu trinquer avec le Curé de la paroisse, l'abbé Pierre Boudaud et son Vicaire, l'abbé Paul Arnaud, ainsi que ses amis, Jojo Ménard et Clément Loiseau. On est venu des tables voisines choquer son verre contre celui de M. Hurtaud . Tout à son bonheur, le cultivateur n'en oubliait pas les familles qui connaissent encore l'angoisse "Même un Vendéen, le fils d'un agriculteur de Froidfond . S'il pouvait rentrer aussi !" Il s'appelait Michel Gaborit et n'est jamais rentré!

Aux journalistes présents, Guy a fait hier le récit de sa capture et de sa libération. Il a été bien soigné de sa blessure et n'a pas été maltraité.

"Le 20 janvier dans la nuit, mon escadron du 1/29<sup>ème</sup> Dragons était alerté sur le barrage Algéro-Tunisien où une embuscade venait d'avoir lieu et on nous demandait de partir pour secourir les blessés. L'automitrailleuse ouvrait la route et je pilotais le half-track, l'Ospédaletto, quand ce dernier a été bazooké.

Tous mes camarades ont été mitraillés à bout portant. Je saignais abondamment du visage. La mitraillade était intense! J'ai alors entendu des appels de mes camarades blessés et couru jusqu'à la boîte à pharmacie, afin de les soigner. J'ai alors été pris sous un violent tir croisé". J'ai crié " Ne tirez pas, c'est moi", croyant que c'était une unité de commandos qui se portait à notre secours". "Haut les mains a crié une voix!" J'étais prisonnier".

"Puis le 28 décembre, des officiers fellaghas sont venus. Ils se sont adressés tout de suite à Lepreux et à moi-même et nous ont demandé des renseignements d'état civil. Ils sont revenus le lendemain soir. "Bonjour les enfants, Lepreux et Hurtaud, faites votre paquet, vous partez en France, que les autres ne s'inquiètent pas, bientôt ils partiront eux aussi". Ils étaient cinq prisonniers, les trois derniers ont été libérés à la fin du mois d'avril 1962. Guy Hurtaud a été libéré en même temps qu'Yves Lepreux, aujourd'hui décédé,

qui était natif du Nord de la France. Tous les deux ont été faits prisonniers, au cours de la même nuit. Le premier à Roum-el-Souk, sur la route de Lacroix, et le second un peu plus au Nord, à Oum-Teboul.

En Avril 1961, le 29<sup>ème</sup> Dragons a été remplacé par le 21<sup>ème</sup> Régiment de Spahis qui, là-bas, est devenu mon régiment. Ainsi j'ai eu l'occasion d'avoir entre les mains un tract de propagande FLN, signé - à son insu - d'Yves Lepreux.

Que cet événement heureux dans sa conclusion, ne nous fasse pas oublier la mort tragique de notre ami Gilles Pouplin, décédé à l'hôpital de Batna le 1<sup>er</sup> juillet de cette même année.

Nous approchions du cessez-le-feu du 19 mars ... les négociations secrètes puis officielles venaient de commencer.

page | 6

#### R.G. pour l'UNC.





Oct 2022 - n°233



#### **RETROSPECTIVE EN PHOTOS**



TRUITE EN FOLIE les 10 et 11 septembre organisée par le Vairon Landais





JOURNEES DU PATRIMOINE Les 17 et 18 septembre Organisées par l'APPL







Oct 2022 - n°233 page 7



### EXTRAIT DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 SEPTEMBRE 2022

#### Présents:

Mmes BAUDON, BOSSARD, DESFONTAINES,EMSENS, GABORIEAU, GALAIS, PIFTEAU, POINTECOUTEAU, POUPLAIN, ; MM. CHIRON, GAUTHIER, GIRARD, HERLIN, HILAIRET, MOUILLÉ, JP ROY, O ROY, VINET.

Compte-rendu présenté au prochain Conseil Municipal du 6 octobre 2022

#### INSTAURATION DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT PRÉALABLE DES LOCATIONS DE MEUBLÉS DE TOURISME

Le marché de l'hébergement touristique subit une profonde mutation depuis près d'une décennie. Les locations de courte durée de chambres ou logements se sont multipliées très rapidement ces dernières années. Le Pays de Mortagne n'échappe pas à cette règle. Afin de clarifier les modalités de déclaration pour l'ensemble des meublés de tourisme du territoire communal, d'assurer un recensement exhaustif de ces locations et d'offrir une transparence et une information complète aux hébergeurs et aux touristes, il est proposé d'instituer cette procédure d'enregistrement sur la commune des Landes-Genusson.

Tout changement concernant les éléments d'information de la déclaration fera l'objet d'une information auprès du service tourisme du Pays de Mortagne.

Les hébergeurs déjà déclarés avant la mise en place de cette procédure devront créer un compte et effectuer une télédéclaration.

La télédéclaration sera disponible sur la plateforme d'information, de déclaration et de paiement de la taxe de séjour du Pays de Mortagne : https://paysdemortagne.taxesejour.fr/ à compter du 1er janvier 2023.

L'outil de télédéclaration sera déployé sur l'ensemble du territoire intercommunal et sera financé par le Budget Annexe de la Régie de l'Office de Tourisme du Pays de Mortagne.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix exprimées, au moment du vote, le Conseil Municipal adopte l'instauration de cette procédure sur son territoire.

#### 13 RUE D'ANJOU - MISE EN LOCATION DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER - DÉCISION D'ATTRIBUTION

Acquis le 7 juin 2022, une réflexion a été engagée tendant à valoriser ce bien. Ainsi, une mise en location de l'immeuble a alors été envisagée auprès de deux mandataires. Différentes visites ont eu lieu courant août faisant ressortir plusieurs dossiers de candidature à la location.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix exprimées, le Conseil Municipal confirme le choix proposé par les mandataires soit la candidature de M. LITOU et Mme BRIZARD.

#### ACQUISITION DE PARCELLES DE L'INDIVISION AUDUREAU -RUE DU STADE ET LIEUDIT LA BARBATRIE

Des négociations ont été engagées avec Monsieur Philippe AUDUREAU, représentant de l'indivision propriétaire des parcelles cadastrées section AB n°1009 (1519m2), D n°158 (4790m2) et 1201 (1670m2) soit une superficie globale de 7979 m2.

La parcelle cadastrée AB n°1009 présente un intérêt majeur pour la collectivité étant identifiée depuis des années au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal en zone d'équipements sportifs.

Cette acquisition permettrait de donner des possibilités supplémentaires quant à l'extension du complexe sportif.

Par ailleurs et souhaitant céder l'intégralité de leurs propriétés, l'indivision proposa également deux parcelles (D n°158 et 1021) sises à la Barbatrie en nature de bois à proximité d'un ruisseau.

Au regard des valeurs foncières, un accord est intervenu au prix de :

- 3,5 €/m2 pour la parcelle AB 1009 (1519m2) pour 5317 €
- 0,12€/m2 pour D n°158 et 1021– 4790 pour 775,20 € Soit un prix global de 6 092,20 €.

Cette proposition formulée le 23 juin 2022 a reçu l'accord de l'indivision par courriel du 20 juillet 2022.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix exprimées, le Conseil Municipal adopte en ces termes le projet d'acte d'engagement.

#### RÉALISATION D'UN CHEMINEMENT PIÉTON ROUTE DE SAINT-MARTIN-DES-TILLEULS — DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE L'AGENCE ROUTIÈRE DÉPARTEMENTALE

Un cheminement piéton sécurisé entre LA MARTINIERE et le cours d'eau « LA CRUME », le long de la RD 72 est projeté pour permettre aux usagers de se déplacer en retrait de la départementale, diminuant les risques d'accident.

Pour ce faire, la Commune devra acquérir le foncier nécessaire en accotement derrière une haie arbustive déjà présente. Cette dernière sera également acquise par la Commune afin de constituer une protection supplémentaire aux usagers.

Sur 400 mètres de long, le sentier s'intégrera dans le site bocager existant.

L'ensemble des dépenses relatives à la réalisation de ce projet s'établit à 50 450 € HT. Ce cheminement peut faire l'objet d'une demande de subvention aménagements latéraux par l'agence routière départementale.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix exprimées, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à déposer le dossier de demande de subvention.